

À PROPOS D'ÉTHIQUE DANS LES SCIENCES : UN NOUVEAU SERMENT D'HIPPOCRATE ?

JEAN-MARIE LEGAY

Toute recherche de connaissances, par quelque voie que ce soit pose à ses acteurs des problèmes éthiques : dans le choix des objectifs, dans celui des moyens pour les atteindre, dans celui des usages qu'on fera des résultats. C'est sans doute pour cela qu'il existe une morale professionnelle et que tous les membres de la communauté scientifique et technique n'ont pas, quelle que soit leur notoriété, la même réputation.

Il est banal de rappeler que l'activité scientifique et technique a depuis longtemps conduit ceux qui la pratiquaient à réfléchir sur ces questions. Mais depuis quelques années, les conditions dans lesquelles on peut les exprimer et tenter d'y répondre ont été modifiées de façon drastique. Il y a de nombreuses raisons à ces changements : le développement de la recherche et l'augmentation du nombre de travailleurs scientifiques, l'accumulation, l'extension et l'efficacité des résultats scientifiques, l'usage souvent immédiat de ceux-ci grâce au potentiel technologique disponible, enfin bien entendu le caractère collectif de la recherche scientifique et technique. Si les contributions individuelles sont identifiables et passibles d'évaluation, il n'en reste pas moins qu'aucun programme de recherche n'est plus réalisé par une seule personne. Bien plus, le travail lui-même est organisé dans un cadre institutionnel ; il est donc justifié et rassurant que les grands organismes de recherche et les instances politiques se soucient de problèmes éthiques.

Précisons un peu les trois catégories de questions annoncées. Et d'abord, la Science et la Technologie sont trop impliquées dans

l'économie et la politique pour que ceux qui produisent des connaissances et des savoir-faire se désintéressent de l'usage qu'on en fait. Il est clair qu'entre les produits de la science et leur utilisation, il y a un maillon socio-économique qu'il ne faut pas ignorer : la décision d'user ou de ne pas user d'un résultat, la décision de l'utiliser dans telle ou telle direction ne sont pas après publication entre les mains des scientifiques. Il n'en reste pas moins que la responsabilité de ces derniers dans ce domaine ne peut être exclue, parce qu'ils sont parmi les mieux placés pour prévoir les conséquences de leurs découvertes. Tout le monde connaît – puisque cela appartient maintenant à l'histoire – les hésitations, les objurgations, les crises de consciences des physiciens nucléaires à la fin de la seconde guerre mondiale.

Même sans parler de questions aussi précises et aussi cruciales, nous avons aujourd'hui d'innombrables autres exemples concernant les bons et les mauvais usages et leurs conséquences. L'emploi massif, et souvent abusif, de nombreux produits, qui vont des engrais ou des pesticides aux chlorofluorés conduit à des difficultés qu'il est possible d'évaluer à l'échelle planétaire (et c'est pourquoi l'on parle de problèmes globaux), et qui engagent complètement la responsabilité de tous les acteurs, y compris celle des travailleurs scientifiques.

Il est probable que dans l'avenir – et ce sera un élément de la politique scientifique – l'émergence d'une découverte s'accompagnera d'une recherche sur les implications de cette découverte.

Jean-Marie Legay :
Université de Lyon I
Laboratoire de biométrie, génétique
et biologie des populations,
URA CNRS n° 243,
43, bd du 11 Novembre
69100 Villeurbanne.

Il s'agira d'une véritable et difficile recherche mettant en cause le moyen ou le long terme, alors que nous sommes habitués par le jeu même de nos systèmes socio-économiques à ne gérer que le court terme¹, alors aussi que nous professons sans doute encore cette naïve confiance datant de la fin du siècle dernier et selon laquelle nous pourrions toujours après coup corriger nos erreurs.

Cette recherche des conséquences d'une innovation ne saurait évidemment pas être exhaustive, mais l'histoire même de ces dernières décennies nous offre d'innombrables exemples de cas où nous aurions pu éviter des échecs, des dégâts et des dépenses inutiles.

Enfin cette recherche pourrait être l'une des caractéristiques essentielles de cette nouvelle science qui est en train de naître.

La deuxième catégorie de problèmes concerne les moyens de la recherche. Comme dans toutes les autres formes d'activité humaine, la fin justifie-t-elle les moyens ? Dans toutes les disciplines, on s'interroge sur ce qu'il est acceptable de faire. C'est parce que nous pouvons faire à peu près n'importe quoi que nous n'avons plus le droit de faire n'importe quoi. Mais peut-on parler de droits ? Sur quelles bases peut-on définir des limites ?

Les sociologues se demandent jusqu'à quel point leurs enquêtes sont justifiées et à quelles conditions elles sont tolérables ; les banques de données autorisées par l'informatique peuvent-elles fonctionner en libre service ? Les médecins connaîtront-ils les effets secondaires d'un médicament sans en user ? Et les biologistes en général ne sont-ils pas confrontés obligatoirement au sujet brûlant de l'expérimentation animale ? Celui-ci est partiellement connu du grand public par le biais d'anecdotes scandaleuses. En réalité, il s'agit d'une très sérieuse question qui pourrait donner lieu à un débat exemplaire. Quelques indications seulement.

D'abord dire qu'on ne peut pas ne pas expérimenter, et qu'en biologie cette nécessité passe par l'usage de "modèles biologiques", plantes ou animaux. Un cas particulier est celui de la mise au point d'un vaccin, d'un médicament, d'une opération chirurgicale destinés à l'homme et qui va donc comporter

des phases d'essais sur des animaux proches de l'homme. Qu'on ne puisse l'éviter ne nous donne pas de droits illimités, ni n'efface une série d'interrogations. Il y a d'ailleurs des réponses en cours de discussion et de mise en œuvre. D'une part réponses réglementaires quant aux conditions de l'expérimentation et aux compétences des expérimentateurs. D'autre part réponses techniques par une diminution très importante des besoins en expérimentation animale. Ainsi les progrès en biologie cellulaire et moléculaire permettent de réaliser de nombreux travaux sur des cultures cellulaires et non sur des organismes entiers. Ainsi encore par une toute autre approche, les progrès en biométrie permettent de construire des "modèles mathématiques" qui conduisent à diminuer le nombre de données utiles, donc à économiser des expériences, donc à réduire pour un objectif donné l'usage d'animaux de laboratoire.

Dans ces problèmes, liés aux moyens utilisés par la recherche, les progrès ont été en quelques années considérables. Non seulement la sensibilisation des acteurs est devenue générale, mais les institutions scientifiques, techniques et politiques se sont exprimées et organisées. L'existence de commissions "éthique" à des niveaux divers de l'organisation de la recherche et même de la mise en œuvre de ses résultats en est la preuve. Législation et réglementations se mettent en place dans beaucoup de pays ; on peut discuter de leurs faiblesses ou de leurs outrances, mais il est parfaitement clair qu'on ne se contente plus de réfléchir (ce qui reste nécessaire), mais qu'on cherche, avec quelques tâtonnements, à devenir opérationnel.

Il est tout naturel d'aborder à la suite la dernière catégorie de problèmes concernant le choix des objectifs. Il est clair que dans l'état actuel de nos Sociétés, ce choix n'est plus vraiment entre les mains des chercheurs, mais ils participent néanmoins au modelage des objets de recherche et seront des acteurs plus ou moins consentants.

On ne peut plus dire non plus que la science est neutre pour bien des raisons, puisque, parmi tous les sujets possibles et accessibles, seulement certains d'entre eux

seront retenus comme sujets de recherche effective, puisqu'une part importante de la recherche est une réponse à une demande sociale (au sens large) et que celle-ci n'est pas quelconque dans ses liaisons avec le contexte économique et politiques, enfin puisqu'on sait bien qu'il n'y a pas à une question donnée une seule réponse et qu'un choix sera fait parmi ces réponses. Dans l'exercice de tous ces choix qui sont plus souvent des décisions de vitesse d'exécution que d'acceptation ou de refus de programme, les mécanismes économiques et politiques ont été le plus souvent décisifs, mais des composantes éthiques peuvent s'exprimer et commencent à le faire.

Ainsi les chercheurs qui contribuent à une meilleure connaissance de la reproduction humaine n'ignorent pas que les conséquences de leurs résultats, à travers l'IAD, la FIV, etc., remettent en cause des notions fondamentales comme celles de paternité, de structure de la famille, et posent aux juristes de nouveaux et bien difficiles problèmes. À tel point que certains chercheurs ont décidé d'arrêter leur travail ; et pourtant la demande des hommes ou des femmes stériles s'exprime de façon extrêmement ferme sinon agressive.

Ainsi encore, quand les institutions internationales préconisent une recherche s'organisant en vue d'un développement durable, cela signifie en vue d'un développement ne compromettant pas la vie de nos enfants ou de nos petits-enfants. Les soucis économiques et éthiques me paraissent se rejoindre pour une large part dans cette nouvelle disposition d'esprit. Et il y a peut-être là l'amorce d'une révision de nos raisonnements, d'une remise en cause de nos mentalités.

On peut donc prévoir que dans les années à venir, c'est dans un contexte bien différent que l'on discutera de politique scientifique.

Ceci dit, périodiquement depuis quelques décennies, des propositions sont faites dans la communauté des travailleurs scientifiques (c'est-à-dire chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens) de soumettre ces derniers à une sorte de serment

d'Hippocrate adapté à leur cas. Jusqu'à présent sans succès.

Car il est clair que la situation du médecin vis-à-vis de son patient n'est pas du tout comparable à celle du scientifique vis-à-vis de la société. Tous deux ont des responsabilités, certes. Mais si pour le premier elles sont clairement individuelles, pour le second elles sont très largement collectives et surtout très indirectes puisque le scientifique ne détient, personnellement, aucun pouvoir de décision. Et par suite une réflexion, et pourquoi pas de véritables recherches, dans le domaine éthique constituerait une occasion évidente de pluridisciplinarité, si ce n'est d'interdisciplinarité.

Si la forme d'un serment paraît donc bien dérisoire (voir ce qui s'est passé en biotechnologie pour les manipulations génétiques dès qu'il est apparu qu'elles étaient sources de profit possibles), il n'en reste pas moins que le fait de la proposer exprime un souci professionnel réel et un doute sur des solutions qui seraient seulement juridiques et impersonnelles. Et de fait, plus l'activité est

collective, plus la responsabilité individuelle doit être marquée. Penser à un serment n'est peut-être qu'une façon maladroite de le souligner.

La situation dans les professions scientifiques et techniques se détériore, en partie sous la pression de conditions socio-économiques difficiles ; il y a lieu de trouver les moyens de la protéger, si ce n'est de l'assainir. Il faut lutter vigoureusement contre l'affairisme dans les sciences, d'autant plus qu'il serait facile de le pratiquer au moins dans un premier temps. Le développement scientifique et l'audience de ses conclusions sont fondés sur la publicité des résultats, l'honnêteté des procédures, la confiance dans les données et leur interprétation et pour finir sur le contrôle de la pratique. Les écarts à ces divers points seront vite découverts, mais il vaudrait mieux qu'il n'y en ait point.

Il y a toujours eu de mauvais moments dans l'histoire politique de nos sociétés. Il serait très souhaitable que la recherche scientifique ne reflète pas moments-là.